

## **Interpellation au Conseil communal de Pully: séance du 3 novembre 2021**

Les très nombreux chantiers publics en cours dans notre commune, qui pour une grande part d'entre eux ont une planification sur plusieurs années, génèrent des nuisances très importantes pour une très grande part des citoyens, tout particulièrement lors de leurs déplacements, pour l'accès aux divers commerces et bureaux de l'administration. Il est d'ailleurs difficile d'anticiper ces désagréments pour les commerçants au jour le jour puisqu'ils ne sont pas informés des évolutions du chantier, ce qui rend encore plus ardue la conservation de leur clientèle.

En outre, la signalisation liée à la mise en place de ces chantiers est constamment modifiée ce qui insécurise très fortement les piétons, tout particulièrement les enfants, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, malvoyantes ou aveugles. Pour certaines d'entre elles, il est devenu quasiment impossible de se déplacer sans prendre de grands risques. Lausanne qui connaît les mêmes problèmes et qui y sera confronté également durant plusieurs années a mis en place un "médiateur de chantier" disponible à plein temps chargé d'informer les citoyens sur l'évolution des travaux en cours dans la ville et de répondre aux nombreuses interrogations des résidents.

Certes, nous admettons volontiers qu'il n'est pas envisageable pour la commune de Pully d'agir de même que Lausanne, mais nous estimons qu'une ligne de contact téléphonique devrait être instituée pour répondre aux questions des citoyens et citoyennes qui pourraient être liées à l'évolution des chantiers publics en cours, de manière à suggérer, par exemple, des alternatives de déplacement pour éviter tout risque, ou pour le moins diminuer le stress de certaines personnes ayant l'obligation de traverser des zones en travaux.

La Municipalité peut-elle organiser la mise à disposition d'une telle ligne de contact pour la durée des travaux publics importants? Dans l'affirmative, dans quel délai et comment les citoyennes et les citoyens seront-ils informés de l'existence de cette possibilité?

Pully, le 2 novembre 2021

Pour le groupe de l'Union Pulliérane, Remo Kuonen